



DÉCLARATION de l'Assemblée mondiale virtuelle de l'OMEP, le 28 novembre 2020

LE RÔLE DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE PENDANT LA PANDÉMIE

Nous, membres du Comité exécutif mondial de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP), présidents.es et délégués.es des comités nationaux présents à la 72e Assemblée mondiale virtuelle, invitons les États parties, en cette période de pandémie globale, à tenir compte des droits spécifiques des enfants, énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), concernant l'éducation, les soins, la santé, l'économie, et le soutien social, et à toujours donner la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les premières années sont d'une importance vitale et les États parties doivent prendre des mesures spéciales pour protéger les enfants et promouvoir leur bien-être, dans le respect du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, à la suite de la ratification de la CIDE. En cette période de pandémie mondiale, les jeunes enfants sont exposés à des risques supplémentaires. La pandémie n'est pas seulement un virus, mais aussi une énorme crise humaine et il est avéré que les enfants vivant dans des conditions de pauvreté, d'extrême pauvreté et d'inégalité ont vu leur situation s'aggraver. Il y a aussi des conséquences indirectes qui affectent profondément la vie et le développement des enfants, comme les décès dans les familles, la peur, l'enfermement, la faim, l'éloignement physique, l'augmentation de la violence et des abus, le manque de moments pour jouer et bouger, et l'exposition excessive aux écrans.

Les États parties sont garants du respect de la CIDE et ont le devoir de mettre en œuvre les droits de l'enfant. Les enfants ont besoin d'un État, d'une famille, d'une éducation holistique et d'une société civile déterminée à promouvoir et à protéger leur dignité et leurs droits. L'éducation et la protection à la petite enfance (EPPE) jouent un rôle fondamental dans ce soutien.

L'OMEP veut souligner l'importance de (ré)ouvrir des établissements pour la petite enfance, dès que les conditions sont déclarées sûres, et de garantir la continuité de l'EPPE, par des propositions, des stratégies et des matériels créatifs et larges, en tenant compte du besoin de jeu et de mouvement et du fait que les jeunes enfants ne doivent pas être exposés pendant de longues heures à des écrans.

L'OMEP souhaite également souligner qu'en raison des caractéristiques des premières années et de l'importance des relations, des gestes, des embrassades, des contacts physiques, du langage corporel et de l'expression faciale, ce sont des éléments essentiels de la pédagogie de l'EPPE.

La crise COVID-19 a montré à quel point nous sommes connectés au niveau mondial et à quel point il est urgent d'unir nos forces pour construire un monde durable. Nous devons concentrer notre responsabilité sur la vie présente et future de nos enfants, ce qui exige de reconstruire la société que nous voulons. Il est possible de créer un monde meilleur, mais cela nécessite des efforts collectifs et solidaires fondés sur les leçons de cette crise.

La crise de la Covid-19 peut être considérée comme une crise sanitaire, une crise climatique comme une crise environnementale. Toutes sont cependant liées et sont la preuve d'une crise existentielle pour l'ensemble de notre civilisation. Les mesures déployées pour mettre fin à la COVID-19 montrent que le changement est possible.

L'OMEP se concentre sur la création d'un monde durable, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, de l'humanité et de la planète. Nous continuerons, de toute urgence, à travailler solidairement pour défendre et maintenir les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable et de l'ODD 4, convaincus que l'éducation est le principal outil pour construire un monde meilleur pour tous, sans laisser personne de côté.

L'OMEP est une organisation internationale, non gouvernementale et à but non lucratif qui s'occupe de tous les aspects de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance. Elle a été fondée en 1948 et a le statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO et de l'UNICEF. Elle dispose de 72 comités nationaux dans toutes les régions du monde.